

Les étapes pour construire un partenariat AMAP

Être en AMAP, c'est ...

- ... être dans une démarche de partenariat
- ... prendre le temps de construire une relation de confiance
- ... s'engager dans une démarche globale de compréhension du système

Les prochaines pages vous présentent les étapes à suivre pour bien construire votre projet d'AMAP, que vous soyez producteur ou consommateur.

1. Définir son projet

1. Définir son projet

Pour le producteur et les consommateurs

Objectifs de cette étape :

- Se renseigner et questionner ses objectifs
- Identifier ses contraintes
- Bien comprendre ce qu'est le partenariat AMAP

La question à laquelle il faut répondre :

Est-ce vraiment dans un partenariat AMAP que vous souhaitez vous lancer ?

Ce qu'il faut faire :

- Participer à une soirée « créateurs d'AMAP » du Réseau des AMAP d'Ile-de-France
- Lire et échanger autour des textes de références (Charte des AMAP, Charte de l'agriculture Paysanne)
- Bien comprendre les principes et enjeux des AMAP (cf la 1^{ère} partie de ce document)
- Rencontrer des groupes de consommateurs et des producteurs en AMAP